

LE FONTENELLOIS

Les Echos du Conseil municipal
et de la Communauté de
Communes du Plateau du Russey



La rentrée des écoliers et
des associations



Les Fontenelles d'antan

Edito du Maire

Le temps passe vite... Déjà quatre mois que notre nouveau conseil municipal est assis, et que j'ai le plaisir d'être votre représentant. Chacun a pris ses marques au sein de notre équipe, et nous voici arrivés à l'automne qui est synonyme de rentrée.



Rentrée inédite...

Chacun d'entre nous a repris son travail, ses activités, nos enfants ont retrouvé le chemin de leur classe, avec des mesures adaptées dans chaque école. La rentrée a été aussi celle des associations, des retrouvailles importantes pour certaines après plusieurs mois de pause, et une rentrée quasi impossible pour d'autres qui ne peuvent toujours rien entreprendre à cause de la situation sanitaire.

Malheureusement, le contexte sanitaire lié à la résurgence de la Covid-19 reste préoccupant et continue de troubler une part de notre quotidien. L'épidémie progresse de nouveau, un certain nombre de nouvelles mesures de protection ont pris effet et sont toujours d'actualité à l'heure où je vous écris ces quelques lignes : interdiction des réunions et des rassemblements familiaux ou festifs réunissant plus de 30 personnes dans tous les établissements recevant du public (salle polyvalente...), port du masque obligatoire renforcé dans certains lieux et à l'extérieur dans certaines circonstances (aux abords des écoles...). Ces consignes sanitaires nous sont communiquées par la Préfecture et peuvent évoluer rapidement pour devenir plus drastiques.

Tout cela nous a contraints à annuler certaines manifestations qui ont lieu annuellement comme le repas des anciens... Ce n'est que partie remise !

Nos activités ont été impactées par la Covid-19, mais la sécheresse ne nous a pas épargnés non plus, un très important manque d'eau qui nous a menés à des restrictions aujourd'hui levées.

La forêt a souffert et souffre toujours de ce manque d'eau. Les attaques de scolytes ajoutées à trois années de sécheresse consécutives laisseront de nombreux mètres-cubes de bois sec derrière nous...

Avec ces aléas, le travail du conseil municipal sera d'adapter une nouvelle gestion de la commune tout en ayant un œil tourné vers l'avenir pour de nouveaux projets. C'est donc avec une grande détermination que les hommes et les femmes qui se sont engagés à mes côtés se sont mis au travail. Ce ne sont pas des « politiques » mais vos voisins, vos amis, vos collègues, des citoyens investis pour leur village. Leur engagement est sincère et vous pouvez compter sur eux pour faire de leur mieux au service des Fontenellois et des Fontenelloises.

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis : ce virus que nous ne prenions pas très au sérieux initialement a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous. Nous devons donc veiller au respect des consignes sanitaires, c'est le travail de notre collectivité, mais aussi une responsabilité individuelle, afin que nous vivions avec ce virus et que nous évitions un reconfinement...

Tout cela ne doit pas nous empêcher de vivre car il est important pour l'économie et pour le moral de maintenir une vie sociale. Rien ne serait plus terrible que de s'abandonner à un pessimisme sans fond. Dans notre histoire, nous avons eu des périodes noires. Nous avons toujours su les surmonter et aller de l'avant.

Je suis sûr que les efforts fournis par chacun et chacune d'entre vous porteront leurs fruits, et que nous parviendrons à un retour à la normale !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau Fontenellois...

Eric

**Permanences de Monsieur le Maire**

M. le Maire assurera des permanences les samedis 21 novembre et 19 décembre de 9h30 à 12h. Ces permanences peuvent être modifiées en cas de réunion. Vous pouvez également, en cas d'urgence, prendre rendez-vous au secrétariat de mairie.

**Fermeture secrétariat**

Le secrétariat de mairie sera fermé du 26 octobre au 2 novembre..



Mariage :	SCHWARTZMANN Jeanine et ARMANINI Michel	15/08/2020
Décès :	GUENOT Hélène	08/07/2020
	MOUGIN Thérèse	22/08/2020

**Repas des Anciens 2020**

En cette période si particulière, et dans le respect de la santé de tous, le traditionnel repas des anciens offert par la municipalité, n'aura pas lieu cette année.

Ce n'est que partie remise pour l'année prochaine.

En attendant, remémorons-nous les repas des années passées avec ces quelques photos...



Les échos du Conseil Municipal

REUNION DU 6 JUILLET 2020

Vote du budget bois 2020, et affectation des résultats 2019 (voir article « budgets 2020 »)

Vote du budget assainissement 2020, et affectation des résultats 2019 (voir article « budgets 2020 »)

Vote du budget général 2020, et affectation des résultats 2019 (voir article « budgets 2020 »)

Vote des subventions accordées aux associations pour 2020, soit 3 000€

Changement des tarifs des concessions au cimetière : la concession trentenaire passe à 50€ le mètre carré et la concession cinquantenaire passe à 80€ le mètre carré

Acceptation du devis de SARL LAB pour la motorisation des portes de l'atelier municipal, pour un montant de 1 878,58€ TTC

Adoption d'une motion contre le projet d'implantation d'éoliennes sur la commune

Divers : décision des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal, rejet de la demande de subvention pour un vélo électrique par un particulier



REUNION DU 10 JUILLET 2020, ELECTION DES DELEGUES EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

Après les votes à bulletin secret :

Mr Eric CLEMENCE avec treize voix

Mr Thierry MAMET avec quatorze voix

Mme Marion JANIN-MANIFICAT avec quatorze voix

Sont proclamés délégués élus au premier tour, et ont déclaré accepter le mandat.

Après les votes à bulletin secret :

Mme Béatrice PRETRE avec quinze voix

Mr Nicolas GIRARDOT avec quinze voix

Mme Rachel RELANGE avec quinze voix

Sont proclamés suppléants élus au premier tour, et ont déclaré accepter le mandat.



REUNION DU 14 SEPTEMBRE 2020

Dans le cadre de l'aménagement de la ZA Champs Lovy, achat d'une parcelle de terrain de 4a21ca à Mr RENAUD Claude pour 3€ le mètre carré, et achat de la route pour l'euro symbolique. Coût total de 1264€ ainsi que les frais de géomètre et de notaire

Vente de terrain d'aisance de 92 mètres carré pour un prix de 7.50 euro le mètre carré à Mr KOENIG Sébastien pour accéder à sa propriété de la rue principale depuis la route. Le terrain vendu devra rester inconstructible

Renouvellement du contrat SATE (Service Départemental d'Assistance technique dans le Domaine de l'Eau) pour l'assainissement collectif pour un montant de 0.30euro par habitant

Renouvellement du contrat de Mme RENAULT Sandrine, accompagnatrice transports scolaires, du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021
Décision modificative n°1, budget assainissement

Acceptation du devis d'Aurélien François de 4503€ TTC pour le terrassement de l'aire de retournement à la ZA Champs Lovy, suite aux difficultés des camions poubelles de la CCPR pour faire demi-tour

Divers : renouvellement du contrat de déneigement d'Aurélien François pour l'hiver 2020-2021 ; demande d'achat de terrain d'aisance par Mr Prétali Bryan au Puits du glaçon, la parcelle demandée appartient à la Pastorale qui donnera une réponse ; accord pour vendre du terrain d'aisance à Mr Polidoro Raphaël (14 rue Père Receveur) ; prise en charge momentanée de l'entretien et du fauchage de la ZA Champs Lovy compte tenu du surplus de travail de l'agent intercommunal ; accord pour vendre du terrain d'aisance à Mr Grimaître Antoine (7 rue du covent) ; départ au 30 septembre de la famille Ardoin locataire du F4 communal ; accord pour que Mr Geniesse (46 rue principale) décaisse la terre sur le terrain communal, sous réserve de l'accord donné par la DDT à son projet de construction ; projet de modification du règlement du lotissement du stade, sous réserve de l'accord de la DDT



Budgets 2020



Budget bois

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter au budget communal Bois 2020, les résultats de l'exercice 2019 soit :

- un excédent de la section fonctionnement pour 92 608.49 €
- un déficit de la section investissement pour 4 947.24 €

Après présentation du budget communal Bois 2020 et après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver le budget communal Bois 2020 selon les chiffres suivants :

Fonctionnement	Dépenses	114 050.11 €
	Recettes	152 375.25 €
Investissement	Dépenses	20 020.19 €
	Recettes	20 020.19 €

Budget assainissement

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter au budget communal Assainissement 2020, les résultats de l'exercice 2019 soit :

- un déficit de la section fonctionnement pour 11 926.30 €
- un excédent de la section investissement pour 93 234.97 €

Après présentation du budget communal Assainissement 2020 et après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver le budget communal Assainissement 2020 selon les chiffres suivants :

Fonctionnement	Dépenses	117 043.40 €
	Recettes	116 968.00 €
Investissement	Dépenses	85 018.00 €
	Recettes	159 385.21 €

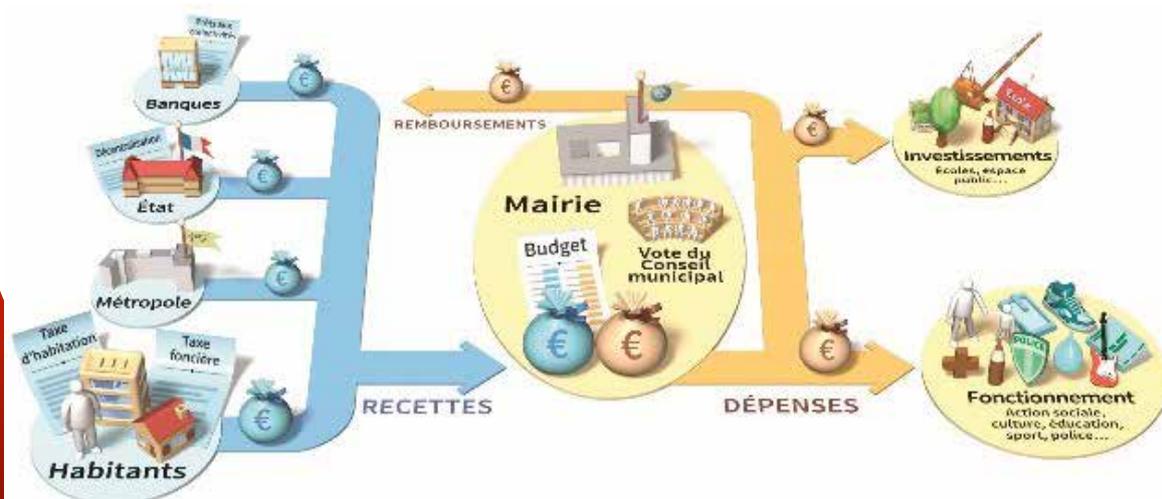
Budget général

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter au budget communal Général 2020, les résultats de l'exercice 2019 soit

- un excédent de la section fonctionnement pour 39 236.27 €
- un déficit de la section investissement pour 84 023.01 €

Après présentation du budget communal Général 2020 et après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver le budget communal Général 2020 selon les chiffres suivants :

Fonctionnement	Dépenses	741 286.01 €
	Recettes	785 698.71 €
Investissement	Dépenses	605 406.27 €
	Recettes	605 406.27 €



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Où en sommes-nous ?

Le Plan Local d'Urbanisme de notre commune est en cours de finalisation.



Le projet urbain de développement et d'aménagement du territoire communal, exprimé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) présenté à la population en février dernier, est en phase d'illustration réglementaire.

Les plans de zonage ont été réalisés et le règlement écrit quasi-achevé. Ces documents vous seront présentés prochainement lors d'un nouveau temps d'échanges et de concertation. Cette réunion nous permettra également de revenir sur l'inventaire patrimonial réalisé par le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du Doubs (CAUE25) et les prescriptions architecturales associées.



Toutefois, quelques ajustements s'imposent au préalable, suite à l'approbation le 16 Septembre dernier par la Région Bourgogne-Franche-Comté, du SRADDET.

Ce Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires doit fixer à l'échelle de la région les « objectifs à moyen et long termes en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économe de l'espace, d'intermodalité et de développement des transports, de maîtrise et de valorisation de l'énergie, de lutte contre le changement climatique, de pollution de l'air, de protection et de restauration de la biodiversité, de prévention et de gestion des déchets ».

En l'absence de SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) applicable à l'échelle du Pays Horloger, le PLU des FONTENELLES doit prendre en compte les objectifs du SRADDET et être compatible avec les règles générales de ce schéma. Ce travail est en cours.

Une fois ces adaptations réalisées, le projet sera présenté aux Personnes Publiques Associées à son élaboration (Etat, Pays, Région, Département, Chambre d'Agriculture...) **avant de vous être présenté lors d'une réunion publique qui devrait intervenir début 2021.**



Déchetterie Les Fins

Depuis le 1^{er} octobre, la déchetterie est ouverte sans rendez-vous aux horaires suivants et pour toute la période hivernale (du 1^{er} octobre au 31 mars) :

- Du lundi au vendredi	7h - 11h45	13h45 - 17h30
- Le samedi	9h - 11h30	14h - 17h



Plate-forme des déchets verts au Russey

Du 1^{er} octobre au 7 novembre, l'ouverture se fait aux horaires suivants :

- Les mercredis et vendredis	17h - 19h
- Les samedis	10h - 12h



Le port du masque et le respect des gestes barrière sont obligatoires

Les Echos de la Communauté de Communes du Plateau du Russey (CCPR) :

Séance du 13 juillet 2020 : Elections

Ont été élus :

Président : Gilles Robert

1^{ère} Vice-Présidente : Manuella RAMBAUD

2^{ème} Vice-Président : Jean Marc LERAT

3^{ème} Vice-Président : Bernard PRETOT

4^{ème} Vice-Présidente : Valérie PAGNOT

5^{ème} Vice-Président : Jérôme RENAUD

6^{ème} Vice-Président : Florian GAIFFE

Membres du bureau : Eric CLEMENCE, Marion JANIN-MANIFICAT, Dominique RONDOT, Carole REVILLOT, Brigitte LIGNEY, Roland PERROT,

Représentants au Pays Horloger : Denis LEROUX, Manuella RAMBAUD, Florian GAIFFE, Gilles ROBERT.

Représentants au Syndicat Mixte d'Aménagement du Dessoubre et Valorisation du Bassin versant : Gilles ROBERT, Jean-Luc VUILLEMIN, Jérôme RENAUD sont titulaires.

Représentants titulaires à PREVAL Haut-Doubs : Bernard PRETOT, Jean-Marc LERAT

Représentante au SYDED25 : Charlene VERMOT-DESROCHES

Représentants titulaires au SMIX Très Haut Débit : Florian GAIFFE et Carole REVILLOT

Représentant au Comité National d'Action Sociale (CNAS) : Valérie PAGNOT

Représentant à l'Espace Nordique Jurassien : Brigitte LIGNEY

Représentant titulaire à l'Espace Public Foncier (EPF) : Manuella RAMBAUD

Représentant au Conseil d'Administration du Collège René Perrot : Dominique RONDOT

Représentants à l'instance de concertation du contrat financier P@C25 : Manuella RAMBAUD, Valérie PAGNOT, Marlène RENAUD, Jean-Marc LERAT

Représentant à la mission locale du Haut-Doubs : Valérie PAGNOT

Séance du 16 septembre : Installation des commissions

Manuella RAMBAUD, 1^{ère} Vice Présidente est en charge des commissions Bâtiments et Tourisme-randonnée.

Jean-Marc LERAT, 2^{ème} Vice-Président est en charge des commissions Finances-personnel et Développement économique.

Bernard PRETOT, 3^{ème} Vice-Président est en charge des commissions Déchets et Réseaux de chaleur.

Valérie PAGNOT, 4^{ème} Vice-Présidente est en charge des commissions Vie associative et culturelle, Services au public.

Jérôme RENAUD, 5^{ème} Vice-Président est en charge des la commission Environnement.

Florian GAIFFE, 6^{ème} Vice-Président est en charge de la commission Communication.

Autres points à l'ordre du jour :

– Contribution due au titre de l'année 2020 par l'ensemble intercommunal au **Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC.)** : institué par la Loi de finances 2012, ce fonds vise à prélever des ressources de certaines intercommunalités et communes au profit des intercommunalités et communes défavorisées. **L'ensemble intercommunal constitué de la CCPR et de ses communes-membres, est redevable d'une contribution au titre de l'année 2020 s'établissant à hauteur de 55 843 € (63 068 € en 2019).**

– **Approbation de la création d'un Syndicat Mixte ouvert « Doubs Dessoubre »** : création d'un nouveau Syndicat Mixte ouvert au 1er janvier 2021 qui associera les Communautés de Communes du Plateau du Russey, des Portes du Haut-Doubs, du Pays de Maïche, du Pays de Sancey-Belleherbe et du Doubs Baumoïsi ainsi que le Conseil Départemental du Doubs. Le nouveau syndicat exercera la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et assumera la charge de missions relevant de la compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement ». Son périmètre d'intervention géographique couvrira une superficie de 112 206 hectares (contre 46 924 actuellement) correspondant aux bassins du Dessoubre, du Cusancin aval, du Doubs franco-suisse et du Doubs médian. **La participation annuelle de la CCPR a ainsi été évaluée à hauteur de 33 242 € à compter de 2021 (23 528 € en 2020)**

– **Déchetterie** : lancement d'une étude commune avec la Communauté de Communes du Val de Morteau avec pour objectif d'évaluer la faisabilité des différents scénarii susceptibles d'apporter une solution aux difficultés et limites éprouvées par la déchetterie des Fins :

- Construction d'une déchetterie par la CCPR.
- Aménagement de la déchetterie des Fins.
- Création d'un nouvel équipement commun.

Le coût global du recrutement d'un prestataire externe pour une telle étude sera réparti entre les deux CC au prorata de leur population (soit 25% pour la CCPR et 75% pour la CCVM).



Service d'accompagnement pour toutes vos démarches administratives

Depuis le 31 août, un nouveau service est opérationnel dans les locaux de la maison des services du Russey, un guichet unique pour aider et renseigner les administrés de la Communauté de Communes du Plateau du Russey dans toutes leurs démarches administratives.



Horaires :

Lundi : 10h00-13h00 ; 14h00-18h00

Mardi : 8h00-12h00 ; 13h00 – 16h00

Mercredi : 8h00-15h00

Jeudi : 10h00-13h00 ; 14h00-18h00

Vendredi : 8h30-12h30 ; 13h30-16h30

Prise de rendez-vous :

Tel : 09.82.81.55 10

Mail : maisondesservicesdurussey@gmail.com

17 avenue de Lattre de Tassigny

25210 LE RUSSEY

En partenariat avec :



préval
Haut-Doubs

Toutes les consignes de tri sur WWW.PREVAL.FR

DÉMASQUEZ-VOUS

au bon endroit !

- Limite la propagation du virus
- Protège les agents qui collectent & traitent nos déchets



Les masques doivent être placés dans un sac fermé.
Après 24h, jetez ce sac dans votre sac d'ordures ménagères.




Pour moins de déchets, adaptez les masques en tissu !

Crédit photos : Famille Pirey / Conception : Préval / 2020 / Illustration : S.C. La Caverie / Myria

Levée des restrictions des usages de l'eau

Dans le département du Doubs, les mesures de limitation des usages de l'eau, notamment celles portant sur les lavages et les arrosages, ont été levées par arrêté préfectoral à compter du jeudi 1er octobre 2020.

La Préfecture annonce que les conditions météorologiques de ces derniers jours ont occasionné des cumuls pluviométriques qui ont permis un remplissage significatif des retenues d'eau et des nappes phréatiques".

Le niveau crise sécheresse en vigueur sur tout le département du Doubs depuis le 11 septembre 2020, est donc levé. Et les nouvelles sont encourageantes sur le niveau de la rivière. La Préfecture précise que le débit du Doubs revient progressivement à un niveau satisfaisant, grâce à des lâchers d'eau qui ont pu être effectués dès mercredi pour réalimenter les tronçons.



Les bassins du Doubs à Villers le Lac au 14 septembre



Le saut du Doubs à Villers le Lac le 4 octobre

Vente de composteurs

Préval vous propose une dernière vente de composteurs avant la trêve hivernale !



préval
Haut-Doubs
COMMUNE DÉPARTEMENTALES DE FRANCE

Réservé aux habitants du territoire de Préval

TOUS AU COMPOSTAGE !

Ventes de composteurs & conseils

MORTEAU
Mercredi 18 nov. 2020

Calendrier complet sur www.preval.fr

Composteur en bois

Tarif préférentiel de 40 €

PRÉ-COMMANDE INDISPENSABLE
sur www.preval.fr ou
sur bon de commande disponible sur demande

Retour sur la saison estivale touristique

BILAN DE

en Pays Horloger, par l'Office de Tourisme

SAISON

OCT. 2020

Zoom sur les stats

Les locaux en hausse

La clientèle venant du Pays Horloger représente 32% des visiteurs de l'été, contre 18% l'an passé.

Top 3 des régions hors BFC

1. Grand Est
2. Ile de France
3. Auvergne Rhône Alpes

Comme chaque année, les visiteurs des régions Grand Est, Ile de France et Auvergne Rhône Alpes sont les plus nombreux à venir en Pays Horloger.

Le top 3 des pays

1. Suisse
2. Allemagne
3. Belgique

Cette année, même s'ils ont été moins nombreux que les années précédentes, les Suisses, Allemands et Belges restent toujours les pays les plus représentés. Notons cette année l'absence de visiteurs de pays plus lointains comme les Etats Unis ou l'Australie.

Top 5 des demandes

1. Randonnée pédestre
2. Culture
3. Activités de Loisirs
4. Saut du Doubs
5. Nature

Globalement satisfaisant

Les constats chiffrés de l'été dans les bureaux de l'Office de Tourisme

La saison a été globalement satisfaisante sur notre destination, certainement plébiscitée grâce à ses grands espaces naturels qui permettent de respirer après quelques mois de confinement.

Les conditions particulières d'accueil ont impacté la fréquentation globale de nos bureaux. Nous n'avons pas pu les ouvrir 7/7 jours cet été, d'où une baisse de fréquentation par rapport à 2019. Cependant, la moyenne des contacts par jour est plus importante que l'an passé.

La limitation du nombre de personnes dans nos locaux, imposée par le protocole sanitaire, a eu un effet bénéfique dans l'acte de conseil. Avec plus de 3000 demandes individualisées au guichet, nous avons pu renforcer notre démarche de conseil éclairé et proposer à nos visiteurs un accompagnement encore plus personnalisé. Cette prise en charge a également des conséquences favorables en matière de développement durable, puisque le visiteur ne repart qu'avec les documents dont il a réellement besoin.

3000
conseils personnalisés
donnés cet été

74 conseils
personnalisés par jour
10 de plus que l'an passé

Selon les prestataires touristiques



Un grand nombre de partenaires de l'Office de Tourisme a été consulté afin de connaître leur ressenti sur cette saison particulière. Il en résulte un bilan plutôt positif pour la majorité d'entre eux. Les hébergements nous indiquent avoir reçu des demandes de dernières minutes et de plus courts séjours. Les hébergements de groupes ont quant à eux plus subi la crise car beaucoup d'annulations de groupes constitués. Les restaurants et les structures d'activités ont bien fonctionné également malgré les annulations de groupes.

Les « billets Doubs » mis en place cet été par le comité départemental du Tourisme pour rebooster le tourisme après le confinement ont permis aux touristes et locaux de profiter des activités culturelles et de loisirs en Pays Horloger. Les structures partenaires sont satisfaites de l'opération et de la fréquentation de cet été.

Les animations

Cette été, l'Office de Tourisme a renouvelé les animations en partenariat avec les prestataires locaux. Au vu du protocole sanitaire, certaines d'entre elles n'ont pas pu être programmées car trop compliquées à gérer et mettre en place pour les prestataires d'activités.

Les visiteurs ont été satisfaits de trouver des animations auxquelles participer. L'agenda des manifestations était comme chaque année envoyé à tous les adhérents de l'Office de Tourisme, toutes les mairies et communauté de communes afin que les informations soient diffusées le plus largement possible.

Plus de 600 personnes ont participé aux animations cet été.



Top 3
animations

1. Château Montalembert
2. Visite de Saint-Hippolyte et Bisons du Sachuron
3. Fruitières



Club du 3^{ème} âge

Après six mois de pause dans nos activités à cause du COVID-19, notre club a repris mi-septembre, malgré nos hésitations mais nous gardons nos distances et respectons les gestes barrière. Notre loto, ainsi que les repas ont été annulés pour l'instant.

Nous déplorons deux décès au sein de nos amis du club : Hélène Guenot et Thérèse Mougin.

Nous approchons de la fin d'année, mais ne prévoyons rien pour l'instant, nous nous rattraperons dès que la situation se sera améliorée !



Quête annuelle de la ligue contre le cancer

La Ligue contre le cancer organise sa quête annuelle afin de recueillir des fonds pour la recherche, l'aide aux malades et aux familles. Comme chaque année, une équipe de quêtateurs passera à votre domicile.

Madame Marie-Noëlle PERROT et Monsieur Louis GIGON sillonneront les rues du village du jusqu'au 30 novembre afin de collecter vos dons.

La Ligue *contre le cancer* compte sur votre générosité et votre solidarité...



Club féminin

Le 28 septembre, le club féminin a repris ses rencontres.

Celles-ci se tiennent tous les lundis après-midi à partir de 13h30 dans la salle du 3^{ème} âge.

N'hésitez pas à venir découvrir nos réalisations (décorations pour les fêtes, cartes personnalisées, boîtes originales).

Le club est ouvert à tous, sans limite d'âge.

Renseignements au 03.81.43.76.64

Connaissez-vous la Via Eremita ?

On parle du chemin de Compostelle, de la Via Francigena qui conduit à Rome et dernièrement on a tracé un bout de chemin de la Via Colombani qui reprend la pérégrination de Saint Colomban en Europe et beaucoup d'anciens Francs-Comtois se souviennent que leurs aïeux ont fait pèlerinage à la Vierge noire d'Einsiedeln située dans le canton de Schwytz au cœur de la Suisse. On pourrait parler de la Via Eremita puisque la Vierge d'Einsiedeln, honorée depuis le 9^{ème} s. est appelée, en français, Notre-Dame des Ermites.

Longtemps, ce pèlerinage à Einsiedeln est resté une épopée car les conditions de voyage ne sont pas des plus faciles. Pas moins de 230 km séparent le sanctuaire marial de Notre-Dame des Ermites du Haut-Doubs.

Les différents documents recensés ne permettent pas de définir un itinéraire précis emprunté aux 18-19^{ème} s mais beaucoup relatent des centaines de pèlerins qui se mettaient en route de la Franche-Comté pour aller prier Notre Dame des Ermites.

Actuellement pour se rendre à Einsiedeln, le chemin n'est pas balisé. Depuis plusieurs années, un petit groupe de Francs-Comtois, à l'initiative de Sœur Rose Marie, réalise l'expérience du P. Antoine RECEVEUR, fondateur des Sœurs de la Retraite Chrétienne qui, sous la Révolution, faisait fréquemment le pèlerinage à pied depuis les Fontenelles. Début septembre, six pèlerins ont vécu à nouveau l'expérience et ont parcouru 228 km en huit jours avec un dénivelé quotidien parfois important. A travers champs, forêts et montagnes, ils ont pérégriné en admirant lacs et montagnes, rivières et ponts couverts, anciennes fermes magnifiquement rénovées à la campagne et nouvelles constructions d'immeubles adaptés à la pente en zone urbaine. La première pause a eu lieu 'Chez Nobis' sur la commune de Fournet-Blancheroche, endroit bien connu par le Père Receveur où il se cachait avec d'autres prêtres et de nombreux chrétiens pour célébrer l'Eucharistie.

Du haut de la montagne, on peut apercevoir l'abbaye bénédictine la plus grande d'Europe de style baroque. Encore quelques kilomètres et le but est atteint. Cette expérience a permis de connaître les différents points de passage possibles de ce pèlerinage auquel les Franc-Comtois restent attachés.

Si vous êtes intéressé, veuillez contacter Sœur Rose Marie. Le pèlerinage a lieu durant la première quinzaine de septembre.

Sœur Rose Marie



Quel paysage magnifique et avec le soleil!



Au départ d'Einsiedeln



Randonnée

L'activité marche a repris ses sorties le 15 Septembre.

Nous nous retrouvons une quinzaine de personnes le mardi après-midi toutes les deux semaines. Les circuits proposés permettent de découvrir les beaux paysages de notre plateau du Russey et de Maiche.

Nous marchons, dans un esprit convivial pendant 2 heures et demie à 3 heures, dans des boucles de 7 à 9 kilomètres. Si vous désirez découvrir les sentiers et chemins du secteur, vous pouvez nous rejoindre.

Les prochaines sorties auront lieu les 27 Octobre, 10 Novembre, 24 Novembre, et 8 Décembre (si les conditions météo le permettent)
En cas de neige suffisante, la sortie se fera en raquettes.

Pour plus de renseignements sur l'activité, vous pouvez contacter :

Mr BILLOD MOREL Patrick tél : 06 70 63 96 12

Mme GIGON Joëlle tél : 06 78 23 01 17



A bientôt peut-être sur les sentiers...



LES FONTENELLES

Une semaine pas ordinaire pour retrouver une forme physique et spirituelle.

Chaque année, des semaines de jeûne spirituel sont organisées à la communauté des religieuses de la Retraite chrétienne.

Cet été en deux groupes, 30 personnes, venues de tous horizons, ont tenté cette expérience.

Les motivations sont différentes, mais le contenu d'une journée est annoncé clairement : un temps de prière silencieuse, le matin, suivi de la prière avec la communauté ; un partage de la Parole de Dieu du jour suivi d'une heure de yoga, chaque après-midi une randonnée d'environ 2 heures pour découvrir les magnifiques paysages du Haut-Doubs et pour terminer la journée la prière du soir avec la Communauté suivi d'un partage sur un document ecclésial, l'Exhortation apostolique du Pape François : « *la joie de l'évangile* ».

Stéphanie lors du bilan s'exprime ainsi : « *Cette expérience personnelle pas ordinaire et vécue en groupe permet de se pauser, d'écouter son corps, de prendre du recul pour retrouver l'essentiel et aussi balayer le pessimisme stérile afin de retrouver la joie et l'espérance pour avancer durant cette période difficile* »

Des temps de silence ponctuent la journée et Gérard nous dit comment il les a vécus : « *Un vrai cadeau bien apprécié qui permet de couper du quotidien pour revenir à la source. Il apprend beaucoup sur soi. Si le silence apparaît comme indispensable dans notre société bruyante il faut reconnaître qu'il n'est pas toujours facile à vivre mais il est bien important durant les randonnées.* »

La richesse de cette semaine, ce sont aussi les temps de partage, « *des échanges libres et fructueux*, conclut Isabelle. *Ils sont utiles pour avancer avec humanité et dans la foi en Dieu et permettent un travail sur soi. J'ai découvert l'ouverture lumineuse du Pape François sur la société actuelle et l'espérance qu'il nous apporte pour ne pas rester passifs dans notre monde compliqué.* »

En quittant, beaucoup ont exprimé leur envie de revenir l'année prochaine...

Semaines de jeûne pour 2021 :
du 7 au 13 mars ,
du 14 au 20 mars,
du 18 au 24 juillet,
du 01^{er} au 07 août



ACCA St-Hubert

Après 16 ans en tant que Président de l'ACCA, Mr Régis SERGENT décide de démissionner et de laisser la place à Mr Vincent RELANGE suite à un vote à l'unanimité, ainsi que les autres membres du conseil d'administration.

Composition du conseil d'administration :

Président : RELANGE Vincent
Vice-Président : RELANGE André
Secrétaire : MILLOT Thomas
Trésorier : RELANGE Nicolas
Membres : SERGENT Daniel et CARISEY Michel

Rappelons que l'ACCA a été créée en 1972, elle compte aujourd'hui 22 actionnaires.

Le Président,
Vincent RELANGE





FOOT ENTENTE JEUNES



C'est avec une grande fierté que le club de foot de l'US Les Fontenelles vous présente son équipe de jeune catégorie U11 en entente avec le club du FC Plaimbois- Du- Miroir.

Cette année les dirigeants des deux villages se sont mis en accord pour une fusion afin de développer et de construire l'avenir footballistique de nos enfants.

Nous avons décidé de débiter par cette catégorie de jeunes qui évolue ensemble depuis l'âge de 7 ans.

L'entente compte déjà 16 licenciés pour cette tranche d'âge comprise entre 9 et 11 ans.

L'objectif de cet accord entre les 2 clubs des deux villages est de travailler sur la formation et à long terme de développer les autres catégories (U7 - U9 U13 - U15).

L'équipe est entraînée et dirigée par Samuel Ragot entraîneur principal ainsi que ses assistants Guy Cuche, Ludovic Sauge et Abdel Boukarine.

Les entraînements se déroulent tous les mardis de 17h45 à 19h15 et les matchs se jouent tous les samedis après-midi à 13h45 au stade des Fontenelles.

A l'heure actuel l'équipe a joué quatre rencontres qui se sont soldés par quatre victoires écrasante.

Les deux clubs tiennent à remercier infiniment la fromagerie des Fontenelles et la boulangerie Jérôme Legrand pour les jeux de maillots qui ont été gentiment offerts.

Pour les parents des enfants de 6 ans à 18 ans qui souhaitent les inscrire au club ou pour plus de renseignements, ils peuvent contacter le responsable des équipes jeunes Abdel Boukarine au 06-84-30-07-73 e-mail abdelaziz.boukarine@orange.fr ou le président René Guillaume au 06-74-54-42-15 e-mail lesfontenelles.foot@orange.fr

Toutes les bonnes volontés, souhaitant d'une manière ou d'une autre, contribuer à notre association, seront les bienvenues.

On n'est jamais trop pour animer et faire vivre notre club de village.

L'avenir est prometteur.

Souhaitons-leur une bonne saison.

Sportivement

Abdel Boukarine

Responsable équipes jeunes de US Les Fontenelles

L'équipe des U11 de l'entente Les Fontenelles - Plaimbois du Miroir



Les joueurs avec leurs dirigeants



Samuel Ragot : Entraîneur des U11



Ecole Saint-Joseph

Coucou !

Septembre est de retour avec toutes nos petites têtes blondes (ou autres)

et avec la reprise du travail.

Cette année à l'école des Fontenelles les effectifs sont de 30, l'équipe est heureuse d'accueillir dix nouveaux élèves. Parmi les élèves de CM2 se trouvent des élèves internes. En effet, l'internat est ouvert à partir de la classe de CM2 depuis cette rentrée scolaire.

La semaine d'intégration s'est déroulée en plusieurs étapes.

La première journée a permis à ces nouveaux internes de découvrir l'école.

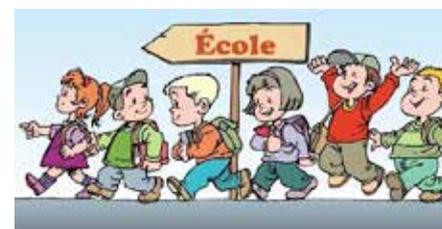
Lors de la journée suivante tous les élèves étaient de retour pour retrouver leurs maîtresses.

La dernière étape de cette semaine d'adaptation nous a permis de découvrir « le puit du Glaçon », de faire un land art et de profiter de l'aire de jeux.

A notre grande déception, la journée « Nettoyons la nature » a été annulée à cause d'un renforcement du protocole de la société partenaire, Préval. Cependant nous espérons pouvoir l'organiser plus tard dans l'année.

Comme chaque année nous travaillons sur un thème. Celui choisit cette année : les émotions pour les plus petits, et pour les grands le fantastique et les émotions que ce type de littérature procure.

Beaucoup de nouveaux projets pour cette nouvelle année qui nous espérons sera « complète ».



Les maîtresses.



Yoga

Nous avons pu reprendre les cours de yoga aux Fontenelles depuis le 15 Septembre tout en respectant les consignes sanitaires.

Nous vivons une période anxiogène, les médias nous inquiètent en développant de façon disproportionnée les sujets concernant la pandémie. Les séances de yoga nous aident à prendre du recul par rapport à tous ces problèmes et à changer notre mode de pensée.

Nous sommes invités, au cours de ces séances, à porter notre attention sur notre corps, sur notre respiration en pratiquant des postures qui nous permettent de rester en forme. Ces moments avec nous-mêmes sont des pauses qui nous resserrent, qui nous libèrent l'esprit et nous rendent plus efficaces.

Soyons vigilants, prenons nous en charge ! Ne nous laissons pas envahir par la peur et l'anxiété !

Si vous souhaitez de plus amples renseignements pour les cours de yoga, n'hésitez pas à m'appeler au 06 24 25 47 54.

Marie-Noëlle BILLOD-MOREL



Un peu d'histoire... sur notre village !*LES FONTENELLES D'ANTAN*

Notre village exposé au soleil levant, doit son nom aux nombres de sources (fontaines) qui jaillissent des falaises entre village et Cournot qui à l'origine comprenait deux hameaux « le village et le Fournot » qui deviendra plus tard « Le Cournot »



En 1474 Les Fontenelles comptait 367 habitants.

La région passe pendant quelques années sous la domination de l'Évêque de Bâle.

En 1480 Guillaume Marchand et son fils Pierre son autorisé à bâtir la chapelle Saint Anne sur une hauteur dominant le village.

En 1598 Nicolas Romain tient possède le seul moulin à vent de la région qui fut détruit par les suédois, on ne retrouvera aucune ruine mais juste un lieu- dit « Sous le Moulin » dans la pâture de Mr Glasson. Nicolas Romain était alors maire des Fontenelles et tenait un commerce, épicerie boulangerie, auberge qui était situé à l'emplacement de l'ancienne école des garçons (club du 3em âge) et qui fut détruite par un incendie en 1849.



Dès 1628 les habitants des Fontenelles doivent héberger et nourrir les diverses troupes de soldats qui sillonneront le pays pendant plusieurs années.

Le village doit aussi fournir des hommes avec leurs équipements.

Les troupes autrichiennes et allemandes arrivent dans le pays pour les défendre, mais souvent ils pillent et maltraitent les habitants.

En 1639 les troupes suédoises envahissent la région et détruisent tout. Elles pillent, brûlent les maisons, et tuent les habitants en détruisant tout ce que les troupes précédentes avaient laissées.

Les habitants se cachent dans les bois et les grottes (puits du Glaçon) les bêtes mortes n'étant plus enterrés, la peste fit donc son apparition. Aux Fontenelles après cette guerre des 10 ans, il ne restait que deux maisons intactes et seulement 139 habitants soit 228 morts.

La suite dans votre prochain numéro...

Tiré du travail de Mr Gilbert Aubert

Malika Hakkar

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser
une solution
hydro-alcoolique



Tousser
ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher
dans un mouchoir
à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter
une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer sans serrer
la main
et arrêter
les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

MAIRIE DES FONTENELLES

13, rue Principale
25210 LES FONTENELLES

Heures d'ouverture :

Lundi : de 14h à 16h

Mardi : de 14h à 18h

Jeudi : de 10h à 12h et de 14h à 16h

Vendredi : de 9h à 11h

Téléphone : 03 81 43 70 32

Télécopie : 03 81 43 85 18

Courriel : mairie.lesfontenelles@orange.fr

Site Internet : www.lesfontenelles.fr